PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 13 mars 2007, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault représentante du Comité de parents.

ÉTAIENT ABSENTS : madame Diane Miron représentante du Comité de parents et messieurs Joël Boucher, Normand Dufour et Alain Langlois.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la présidente présente un état de situation sur le processus de sélection au poste de la direction générale adjointe, lequel fait l'objet du point 6.10 de l'ordre du jour. Les évaluations des candidats suivent leur cours. Il faudra reporter d'une semaine la nomination à ce poste. Le Conseil des commissaires devra donc tenir une séance en ajournement le 20 mars 2007.

C-121-03-07 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 30 janvier 2007 et du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2007.
4. Affaires en cours :
   - 4.1. Suivi à la dernière séance
   - 4.2. Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

   6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève
   6.2. Calendrier scolaire 2007-2008 – formation générale des adultes/ adoption
   6.3. Calendrier scolaire 2007-2008 – formation professionnelle / dépôt pour autorisation de consultation
   6.4. Immeuble Marie-Rose – pavillon I à Beloeil – projet de bail de location avec la *Corporation Aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu*
   6.5. Ville de Beloeil – offre d'achat d'une partie du lot 43-177
   6.6. École secondaire Polybel – adoption d'un projet d'*Entente relative aux frais de financement d'un terrain synthétique sur le terrain de l'école*
   6.7. Délégation de fonctions et de pouvoirs – adoption de règlements
   6.8. Nomination de délégués au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec
   6.9. CLD de Lajemmerais / désignation d'un ou d'une commissaire
   6.10. Nomination au poste de directrice ou directeur général adjoint.

7. Information :

   7.1. Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes-rendus des rencontres
   7.2. Indexation des salaires des commissaires
   7.3. Vente de l'école Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire
   7.4. Calendrier scolaire 2007-2008 – formation générale des jeunes / état de situation sur la consultation
   7.5. Règles de passage du primaire au secondaire et du 1er cycle au 2e cycle du secondaire / état de situation sur la consultation
   7.6. Demande de dérogation à la grille matière
   7.7. Rapport annuel 2005-2006 / dépôt séance tenante
   7.8. Programme d'économie d'énergie – phase II
   7.9. Maintien des bâtiments 2006-2007 – allocations.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 30 JANVIER 2007 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 FÉVRIER 2007.

C-122-03-07 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 30 janvier 2007 et ce, tel que rédigé et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2007 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

4.2 Rapport de la présidente

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

5. PAROLE AU PUBLIC

Deux parents ayant présenté une demande de révision d'une décision touchant leur enfant, laquelle demande sera étudiée au cours de cette séance, font valoir les arguments relatifs à leur démarche. Ils expliquent la situation particulière vécue par leur enfant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

Huis clos

C-123-03-07 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 19 h 40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-124-03-07 Il est proposé par madame Line Tessier que l'assemblée redevienne publique.
Il est 20 h 50.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève

Monsieur Jean-François Rabouin fait lecture à voix haute du texte de la résolution.

Considérant la structure de fonctionnement d'un programme sport-études qui réduit le temps d'enseignement en classe, accélère le rythme des apprentissages et exige une grande autonomie de même qu'une facilité d'apprentissage de la part des élèves;

Considérant la primauté de la réussite scolaire sur les performances sportives dans les encadrements ministériels d'un programme sport-études;

Considérant le rendement académique actuel de l'élève, malgré sa bonne volonté et ses efforts;

C-125-03-07 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de maintenir la décision de retirer l'élève, dont le nom apparaît à l'annexe ACC-015-03-07, du programme sport-études et de l'intégrer dans une classe régulière de 3e secondaire à l'école secondaire De Mortagne, sous les conditions suivantes :

- la direction de l'école devra s'assurer de fournir à l'élève des services d'aide personnelle et académique, dans le cadre d'un plan d'intervention élaboré en collaboration avec les parents, de façon à favoriser la réussite scolaire;

- la direction générale assurera le suivi auprès de la direction d'école et du Conseil des commissaires.

Votent en faveur : 21
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Monsieur Jean-François Houle quitte l'assemblée, il est 20 h 55.

6.2 Calendrier scolaire 2007-2008 – formation générale des adultes / adoption.

Ce dossier est présenté par madame Normande Lemieux, directrice générale.

Considérant l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique relativement au calendrier scolaire des centres;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants;

C-126-03-07 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2007-2008 de la formation générale des adultes, tel que présenté à l'annexe ACC-016-03-07.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Calendrier scolaire 2007-2008 – formation professionnelle / dépôt pour autorisation de consultation.

Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

C-127-03-07 Il est proposé par madame Denise Tremblay que le mandat soit donné au Service des ressources éducatives à l'effet d'engager les consultations relatives au dossier susmentionné auprès des instances concernées avant de revenir auprès du Conseil pour adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Immeuble Marie-rose – pavillon I à Beloeil – projet de bail de location avec la Corporation Aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, présente ce dossier. Madame Normande Lemieux apporte des explications supplémentaires. Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant l'offre de location déposée par la *Corporation Aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu* ;

Considérant que le Centre de formation du Richelieu est favorable à une cohabitation dans l'immeuble Marie-Rose, pavillon I à Beloeil ;

Considérant qu'une telle entente nous apparaît avantageuse pour la Commission scolaire ;

Considérant la recommandation du comité plénier du Conseil des commissaires du 20 février 2007 ;

C-128-03-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse :

. d'accepter de louer une superficie de 478 m^2 au rez-de-chaussée du pavillon de l'immeuble Marie-Rose à Beloeil, pour une période de 5 ans débutant le 1er septembre 2007 et se terminant le 31 août 2012 ;
. que pour les deux premières années de l'entente, le coût annuel du loyer soit de 50 000 $, lequel sera ensuite ajusté annuellement selon l'IPC et l'augmentation

des tarifs énergétiques pour les trois dernières années du bail ;

- que la peinture soit aux frais du locataire ;
- de mandater la présidente et la directrice générale à signer tous les documents requis pour compléter cette transaction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Ville de Beloeil – offre d'achat d'une partie du lot 43-177.

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant la demande de la Ville de Beloeil pour acquérir une partie du lot 43-177 ;

Considérant que pour réaliser cette transaction, nous devrons obtenir l'approbation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

C-129-03-07 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accepter que la Commission scolaire des Patriotes cède une partie du lot 43-177 (5 512 m^2) à la Ville de Beloeil, pour la somme nominale de 1,00 $ et d'autoriser la Commission scolaire à vendre le lot 44-180 et la partie restante du lot 43-177 à la valeur marchande, par soumission publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de la Ville de Beloeil pour acquérir une partie du lot 43-177 ;

Considérant la recommandation du comité plénier du Conseil des commissaires du 20 février 2007 ;

C-130-03-07 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'accepter l'offre d'achat par la Ville de Beloeil, d'une partie du lot 43-177 (5 512 m^2) pour une somme nominale de 1,00 $, sous réserve de l'ensemble des conditions suivantes :

. que la Ville s'engage à aménager, à ses frais, une rue avec toutes les infrastructures d'aqueduc et d'égout, tel que montré sur le plan ci-joint ;

. que la Ville s'engage à modifier le zonage de la partie restante du lot 43-177 et du lot 44-180 pour en faire un zonage résidentiel unifamilial ou multifamilial ;

. que cette modification de zonage soit entérinée par le ministre des Affaires municipales ;

. que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise la Commission scolaire à vendre au plus offrant par soumission publique le lot 44-180 et la partie restante du lot 43-177 à la valeur marchande, suite au dézonage, par soumission publique;

et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents afférents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 École secondaire Polybel – adoption d'un projet d'Entente relative au frais de financement d'un terrain synthétique sur le terrain de l'école.

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant l'entente intervenue le 15 mars 2005 entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Beloeil ;

Considérant la nécessité que la Commission autorise l'installation d'une surface de terrain synthétique pour que l'entente se réalise ;

Considérant qu'une telle entente nous apparaît avantageuse pour la Commission scolaire ;

Considérant que le projet d'entente déposé facilitera le respect de l'entente signée le 15 mars 2005 ;

Considérant que cette entente profitera grandement aux élèves de l'école secondaire Polybel ;

C-131-03-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le projet d'*Entente relative aux frais de financement d'un terrain synthétique situé à Beloeil* et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents afférents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Délégation de fonctions et de pouvoirs – adoption de règlements.

La présidente, madame Suzanne Chartrand et la directrice générale, madame Normande Lemieux présentent le dossier susmentionné.

Considérant que le Conseil des commissaires a confié au Comité stratégique de développement politique le mandat de finaliser la révision de la délégation de pouvoirs ;

Considérant que les membres du Comité consultatif de gestion ont été consultés sur les projets de règlements sur la délégation de pouvoirs le 1er février 2007 ;

Considérant que les représentants de l'Association des cadres scolaires et ceux de l'Association des directions d'école ont été consultés par la directrice générale ;

Considérant que le Conseil des commissaires, en séance de travail, a donné son aval au rapport du Comité stratégique de développement politique sur les règlements sur la délégation de pouvoirs ;

C-132-03-07 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux :

1° De recevoir le rapport du Comité stratégique de développement politique sur les règlements sur la délégation de pouvoirs ;

2° D'adopter les règlements suivants :
Règlement n° 1.0-2007 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs - encadrement général

1) Règlement n° 1.1 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif;
2) Règlement n° 1.2 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général;
3) Règlement n° 1.3 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint;
4) Règlement n° 1.4 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général;
5) Règlement n° 1.5 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources éducatives;
6) Règlement n° 1.6 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources humaines;
7) Règlement n° 1.7 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources financières;
8) Règlement n° 1.8 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles;
9) Règlement n° 1.9 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au coordonnateur du Service des ressources matérielles;
10) Règlement n° 1.10 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources informatiques;
11) Règlement n° 1.11 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service de l'organisation scolaire;
12) Règlement n° 1.12 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur d'école;
13) Règlement n° 1.13 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur de centre.

3° D'abroger les règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs adoptés le 6 mars 2001 par la résolution C-179-03-01 ;

4° De fixer la date d'abrogation des règlements adoptés par la résolution C-179-03-01 à la date d'entrée en vigueur des nouveaux règlements, soit le jour de la publication de l'avis public de leur adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Nomination de délégués au colloque de la fédération des commissions scolaires du Québec.

Le secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, invite les membres du conseil à procéder à la nomination de 10 délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui aura lieu les 24 et 25 mai 2007.

C-133-03-07

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de désigner les personnes suivantes à titre de déléguées de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

Délégués officiels :
Mesdames et messieurs Suzanne Chartrand, Manon Handfield, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Lucie Legault, Yvan Noël, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Paul St-Onge et Denise Tremblay.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les commissaires absents à la présente rencontre seront invités à agir comme délégués substituts au besoin.

6.9 CLD de Lajemmerais / désignation d'un ou d'une commissaire.

Madame Normande Lemieux , directrice générale, présente ce dossier.

C-134-03-07 Il est proposé par madame Manon Handfield de désigner monsieur Claude Henri à titre de candidat au poste de représentant à la Table sectorielle de l'éducation du CLD de Lajemmerais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Nomination au poste de directrice ou directeur général adjoint.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7. INFORMATION

7.1 Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires - dépôt des comptes-rendus des rencontres.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.2 Indexation des salaires des commissaires.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.3 Vente de l'école Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.4 Calendrier scolaire 2007-2008 – formation générale des jeunes / état de situation sur la consultation.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.5 Règles de passage du primaire au secondaire et du 1er cycle au 2e cycle du secondaire / état de situation sur la consultation.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.6 Demande de dérogation à la grille matière.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.7 Rapport annuel 2005-2006 / dépôt séance tenante.

Le document est déposé. Madame Normande Lemieux explique que le contenu et la diffusion de ce rapport annuel prend en compte le fait qu'un rapport portant sur la reddition de comptes sur le plan stratégique devrait être produit et diffusé à l'automne 2007. Les membres du Conseil des commissaires donnent leur aval à la publication du rapport tel que déposé.

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

7.8 Programme d'économie d'énergie – phase II.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

7.9 Maintien des bâtiments 2006-2007 – allocations.

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 20 mars 2007.

8. AFFAIRES DIVERSES.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, rappelle aux membres du Conseil le Colloque du Comité de parents qui se tiendra le 24 mars 2007.

9. PAROLE AU PUBLIC.

Néant

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL.

Néant

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-135-03-07 À 21 h 20, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi 20 mars 2007, à 18 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____ _____

présidente secrétaire général